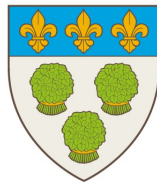




REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Eure
Arrondissement d'Évreux

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

L'an deux mil dix neuf, le vendredi treize décembre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :

M. François OUZILLEAU, Maire,

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 25

Conseillers votants : 32

M. Thierry CANIVET, Madame Catherine GIBERT, Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY, Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, M. Alexandre HUAU-ARMANI, M. Sébastien LECORNU, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, Adjoints

Mme Jeanne DUCLOUX, Monsieur Yann FRANCOISE, M. Philippe GUIRAUDON, M. Hervé HERRY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Jean-Marie MBELO, M. Luc VOCANSON, M. Steve DUMONT, Mme Sylvie MALIER, M. Philippe NGUYEN THANH, Mme Hélène SEGURA, M. Gabriel SINO, Mme Agnès BRENIER , M. Valentin LAMBERT, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Aurélie BLANCHARD à M. Sébastien LECORNU
M. Philippe CLERY-MELIN à Monsieur Johan AUVRAY
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN
Mme Nathalie ROGER à M. François OUZILLEAU
M. Jean-Claude MARY à Mme Sylvie MALIER
Mme Brigitte LIDÔME à M. Steve DUMONT
M. Henri-Florent COTTE à Mme Agnès BRENIER

Absents :

Mme Mariemke de ZUTTERE
Mme Marie-Laure HAMMOND
M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : M. FRANCOISE

N° 155/2019

Rapporteur : Johan AUVRAY

OBJET : FISAC - Zoom sur les aides directes : rapport d'information

Le nouveau dispositif FISAC fait suite à la signature de la convention « Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services de SNA » le 29 août 2019 entre l'Etat, Seine Normandie Agglomération, les chambres consulaires (CCIPN et CMA de l'Eure), le Club des Commerçants (Vernon), l'UCIAL des Andelys et l'UCIAL de Pacy-sur-Eure.

➤ **Zoom sur les aides directes :**

Etat :	192 000 €
SNA :	192 000 €
Montant engagé au 27/09/2019	33 815 €
Montant disponible au 28/11/2019	350 185 €



⇒ **2 dossiers** ont été présentés au comité de pilotage du 28 novembre 2019, représentant un montant total de 8 613,58 € :

QUI	Commune	Activité	Projet	Dépenses subventionnables	Montant FISAC
				Modernisation / accessibilité / sécurisation	
AGENCE DESJARDINS Mme DESJARDINS	26 Place Adolphe Barette	Agence immobilière indépendante	Modernisation intérieure et extérieure	17 991,63 €	6 000 €
SAMEDI Mme TREFEU	16 rue du Soleil	Vêtements femmes	Modernisation intérieure et extérieure	6533,95 €	2 613,58 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE de ce rapport d'information.

Dynamisation commerciale et évènementiel

Avis favorable

Délibéré :
Prend acte

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).